SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 AVRIL 2012

Présents : MM. Helson, Bourgmestre, **Président**
MM. Mainil, Saint Guillain, Mathieu, Mme Morue-Pierart et M. Chintinne, **Echevin(e)s**
M. S. Lasseaux, Mme Delhez, MM. Lauvaux, C. Lasseaux, Halloy, Genard, Mmes Lorent, Diez-Burlet et Valtin, M. Lechat, Mmes Monier-Delobbe, Reman et Scieur **Conseiller(e)s**
J. Huart, **Secrétaire communal.**

Mme Frédérique SEYLER, Conseillère Communale – Présidente du Conseil de l'Aide Sociale, et M. Laurent HENNIN se sont fait excuser.

Tous les points ont été votés à l'unanimité des membres présents.

La séance est ouverte à 18 H 30.

Le Conseil,

1. **Résolutions de la séance du Conseil Communal du 28 mars 2012 – Approbation – Décision**
   Après en avoir entendu lecture par M. le Secrétaire communal, approuve les résolutions de la séance du 28 mars 2012.

2. **Finances communales – Liquidation de diverses subventions communales – Décision**
   Conformément à la délibération du Conseil Communal du 26 janvier 2012, relative aux modalités d'octroi et de contrôle de l'emploi des subventions, et après vérification par le service des finances de l'administration communale de Florennes, décide de procéder à la liquidation des subventions suivantes :
   - Asbl AIS Logement Gestion Dinant-Philippeville – Exercice 2011 : 2.705,25 € et Exercice 2012 : 2.786 €
   - Asbl Saint-Exupéry Rencontres Internationales – Exercice 2011 : 3.000 €
   - Cercle Humaniste – Exercice 2010 : 3.000 € - Exercice 2011 : 3.000 € et Exercice 2012 : 3.000 €
   - Asbl Maison des Jeunes de Florennes – Solde 2009 : 1.250 € et Exercice 2011 : 10.000 €

3. **Projet d'association des communes des zones de police « Flowal », « Trois Vallées » et « Hermeton et Heure », en vue de la mise en place d'un Plan d'intervention psychosocial – « PIPS » -**
   a) Information
   Dans le cadre de la mise en place des plans d'urgence et d'intervention communaux, M. Jean-François GILLARD, Psychosocial manager – Discipline 2, a évoqué la problématique de la mise en œuvre d'un plan d'intervention psychosocial.
   Il est apparu, à l'issue de cet échange, que, pour disposer des capacités requises, une association des communes, composée des zones de police "FloWal", "Trois Vallées" et "Hermeton et Heure", apporterait une réponse efficiente en la matière
   En outre, l'élaboration du PIPS nécessite la désignation de coordinateurs psychosociaux pouvant notamment être issus du CPAS;
   b) Adhésion – Décision
   Décide d'adhérer au projet d'association des communes des zones de police "FloWal", "Trois Vallées" et "Hermeton et Heure", en vue de la mise en place d'un Plan d'Intervention Psychosocial.
   c) Désignation des coordinateurs psychosociaux – Décision
   Décide également de désigner les coordinateurs psychosociaux suivants :
   - M. Philippe DEFOIN, Conseiller en prévention, en qualité de titulaire
   - M. Nicolas DEHOMBREUX, Secrétaire du CPAS, en qualité de suppléant

4. **Arrêtés de Police du Bourgmestre –**
   a) Information
   b) Ratification – Décisions
   Prend connaissance et ratifie les arrêtés de police pris par M. le Bourgmestre, à savoir :

2012/019 : FLORENNES/ROSEE – les 27 et 28 mars 2012 – A partir du 29 mars 2012 et pour une période de trois semaines – Travaux de toiture, Rue Paquot, à Florennes, et Rue Defoy, à Rosée – Interdiction de circuler

2012/021 : FLORENNES – du 29 mars au 13 avril 2012 – Travaux de toiture, Rue St-Jean, 1 – Interdiction de stationner

2012/025 : FLORENNES – le vendredi 20 avril – Livraison de mobilier, Rue St-Gangulphe, 12 – Interdiction de circuler et de stationner

2012/026 : MORIALME – du 4 au 30 avril 2012 – Travaux privés, Rue des Halles, 255/B – Interdiction de stationner

2012/027 : FLAVION – le samedi 7 avril 2012 – Travaux de raccordement au réseau d'égouttage, Rue de la Rocaille – Chantier de 3ème catégorie – Interdiction de circuler

2012/028 : HEMPTINNE – Le dimanche 7 avril 2012 – Manifestation privée, Quartier de la Fontaine – Interdiction de circuler

2012/030 : FLORENNES – A partir du 11 avril 2012 et pour une période de 6 semaines – Travaux de toiture, rue St-Gangulphe – Interdiction de stationner

5. THY-LE-BAUDUIN – Règlement complémentaire de circulation routière – Délimitation de l'agglomération – Modification –

a) Information

En date du 26 janvier 2012, le Conseil communal a approuvé le projet de règlement complémentaire de circulation routière, modifiant l'agglomération, Rue du Tienne, à Thy-le-Bauduin.

Suite à la visite sur place de l'Inspecteur des Communications, il ressort que la limite de l'agglomération doit également être modifiée Rue de la Forge.

b) Décision

Décide d'annuler sa délibération du 26 janvier 2012 et d'approuver le nouveau projet de modification de l'agglomération de Thy-le-Bauduin comme repris dans la délibération annexée au dossier.

6. Transports scolaires divers – Année 2012-2013 – Marché public de services –

a) Décision

Décide de procéder à un marché public de services, dans le cadre des transports scolaires (piscine) pour l'année 2012-2013, dont :

- l'estimation de la dépense : 11.000 €
- l'article budgétaire (ordinaire) : 722/124-06
- le crédit : 11.000 €
- les voies et moyens : fonds propres

b) Fixation des conditions – Projet de cahier spécial des charges – Approbation – Décision

c) Mode de passation du marché – Fixation – Décision

Décide également d'adopter le cahier spécial des charges relatif à ce marché, pour lequel le mode par procédure négociée est retenu.

7. Acquisition(s) diverse(s) de matériel ou d'équipement pour les services communaux –

a) Décisions

Décide les acquisitions suivantes :

1. Acquisition d'une remorque "signalisation" pour le service technique communal

Estimation de la dépense : 5.000 €
Article budgétaire : 423/744-51 20120013
Crédit : 5.000 €
Voies et moyens : fonds propres

2. Acquisition d'une tondeuse pour le Centre Culturel et Sportif Dr Paul Rolin, à Florennes

Estimation de la dépense : 2.000 €
Article budgétaire : 764/744-51
Crédit : 0 → MB 1
Voies et moyens : fonds propres

3. Acquisition de matériel de motricité pour les écoles communales de l'entité de Florennes

Estimation de la dépense : 4.000 €
Article budgétaire : 721/742-98 20120015
Crédit : 4.000 €

Voies et moyens : fonds propres et subvention

4. Acquisition de matériel de communication pour le Service Régional d'Incendie de Florennes

Estimation de la dépense : 5.000 €
Article budgétaire : 351/742-98 20120002
Crédit : 30.000 €
Voies et moyens : emprunt

5. Acquisition de petit matériel pour les ambulances du Service Régional d'Incendie de Florennes

Estimation de la dépense : 6.000 €
Article budgétaire : 351/742-98 20120002
Crédit : 30.000 €
Voies et moyens : emprunt

b) Fixation des conditions – Projets de cahiers spéciaux des charges – Approbation – Décisions

c) Mode de passation des marchés – Fixation – Décisions

Décide également d'adopter les cahiers spéciaux des charges relatifs à ces marchés, pour lesquels le mode par procédure négociée est prévu.

8 Acquisition et placement de matériel de téléphonie pour le Service Régional d'Incendie de Florennes – Complément de commande – Approbation – Décision

Dans le cadre du marché repris en titre, le Conseil Communal est informé qu'il y a lieu de mettre en place divers matériels de téléphonie supplémentaires, et ce, afin d'assurer le bon fonctionnement du nouveau serveur de communication du Service Régional d'Incendie de Florennes.

Le supplément de commande s'élève à la somme de 1.110,90 € TVAC;

Considérant que la dépense est supérieure à 10 % du montant total du marché initial (3.288,32 € TVAC), décide de marquer son accord sur ce supplément de commande.

L'ordre du jour étant épuisé, entend les interpellations.

Le huis-clos est prononcé à 18 H 52.

HUIS-CLOS

La séance est levée à 19 H 00.

Le procès-verbal de la séance du 28 mars 2012, n'ayant suscité aucune observation ou réclamation, est approuvé.

Par le Conseil,

Le Secrétaire, Le Bourgmestre,

J. HUART **P. HELSON**